



Ville de **SAINTE-ANNE**  
Town of **STE. ANNE**

## Avis public

### Par rapport au service spécial du plan No. 1-2014

Un avis public est donné d'après la section 318(1) de l'acte Municipal que le Conseil de la ville de Sainte-Anne tiendra une audience publique

**Le 11 février 2014 à 20h00**

### La salle du conseil, 30B chemin Dawson, Sainte-Anne, Manitoba

Le conseil invite les contribuables de venir en délégation, de poser des questions ou de déposer une objection au plan de service spécial n° 1-2014.

Un contribuable est un propriétaire à l'intérieur des frontières de la ville.

#### DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROJET:

Le but du plan est d'établir une structure pour le service et les tarifs pour la collecte des déchets à l'intérieur des frontières de la ville de Sainte-Anne. Ces tarifs sont pour les années 2014, 2015 et 2016.

Veillez vous référer à la copie du plan service spécial n° 1-2014 pour le coût de ce service et le coût par lot.

Des copies additionnelles du plan des services spéciaux n° 1-2014 sont disponibles et peuvent être consultés sur place par tout contribuable entre 9h à 16 h 30 du lundi au vendredi au bureau de la ville de Sainte-Anne 30B chemin Dawson, Sainte-Anne, Manitoba R5H 1B5.

Un contribuable qui désire déposer une objection au plan de services spéciaux doit le soumettre **par la poste ou en personne** à la directrice générale au bureau de la ville de Sainte-Anne au 30B chemin Dawson, Sainte-Anne avant l'audience publique. Toutes objections doivent être reçues avant la fin de l'audience publique.

Un avis d'objection doit inclure le nom et l'adresse de la personne qui dépose cette objection et doit clairement identifier la propriété. Cette objection doit inclure la raison de l'objection.

Daté à Sainte-Anne, Manitoba, le 20 janvier 2014

Nicole Champagne, CMMA  
Directrice générale  
Ville de Sainte-Anne

## Service Spécial du Plan 1-2014

### (A) Description de service spécial proposé

La Ville de Ste-Anne s'intéresse à établir un plan de service spécial pour la collection des ordures ménagères et autres déchets de chez les résidences et les entreprises dans la ville. Ce plan de service spécial sera en vigueur durant 2014, 2015 et 2016. Ce plan no 1-2014 remplace l'arrêté no 3-2011, qui est devenu périmé à la fin de 2013.

La Ville de Ste-Anne fournit le service comme elle l'a fait depuis bien des années. Les coûts consistent des frais actuels, les ajustements à cause de l'indice des prix à la consommation (IPC) et l'ajustement en conséquence des augmentations des prix du carburant diesel.

Les ordures ménagères n'incluent pas les déchets dangereux ou chimiques, les pièces de véhicules, l'huile usagée, les carcasses d'animaux ou autres déchets qui ne sont pas ordinairement associés aux résidences.

### (B) La zone qui sera sujette au prélèvement

La zone qui sera sujette au prélèvement pour ce service spécial proposé inclura toutes les propriétés (celles imposables, celles sujettes à la compensation fiscale et autrement exemptées) qui se trouvent en dedans les limites de la ville de Ste-Anne ; les lots vacants sont exclus.

### (C) Coût du service

Le coût estimé du service consistera des frais associés à la collection et à l'évacuation des ordures ramassées chez toutes les propriétés bénéficiaires du service.

<b>Total du coût estimé</b>	<b>\$133,403.00</b>	<b>\$136,095.00\$</b>	<b>\$138,580.00</b>
-----------------------------	---------------------	-----------------------	---------------------

### (D) La méthode et le taux utilisés pour calculer la taxe pour le service spécial proposé

La méthode utilisée pour calculer la taxe annuelle pour le service spécial sera basée sur une somme par parcelle. Le taux inclut une augmentation à cause du changement à l'indice des prix à la consommation (IPC) et un ajustement en conséquence des augmentations des prix du carburant diesel, et tient aussi compte des données d'une étude qui indique que les poids des ordures augmentent annuellement par environ 2 %, arrondi au dollar près et fondé sur le nombre de collections chaque semaine. Les taux sont les suivants:

## SCHEDULE "A" to By-Law No. 1-2014

### 1. Residential pickup once per week:

Year	2014	2015	2016
532 - Single Family Residences	\$171.00	\$174.00	\$177.00

### 2. Commercial pickup once per week:

Year	2014	2015	2016
20 - Commercial pickup once a week	\$227.00	\$232.00	\$237.00

<u>Roll No</u>	<u>Name</u>	<u>Roll No</u>	<u>Name</u>
11200	6134505 Manitoba Ltd	37650	R Pelletier
18400	Ste. Anne Coop	43900	Town of Sainte-Anne
24030	D. Cook	48500	MTS
24050	CDC Ste. Anne	51200	Town of Sainte-Anne
24600	Lera Holdings	52000	Beaber Investments Inc.
24800	Town of Sainte-Anne	52150	Jeff Hein Dental
31200	Rugged Country Power Sport	52200	Club Jovial
31500	CCCSA	53600	R. Chartier
31800	Knights of Columbus	67500	United Grain Growers
35800	D. Desautels	67800	CN Real Estate

### 3. Commercial pick-up twice per week:

Year	2014	2015	2016
7 - Commercial pickup twice a week	\$454.00	\$464.00	\$474.00

<u>Roll No.</u>	<u>Name</u>	<u>Roll No.</u>	<u>Name</u>
15000	Seine River School Div.	35600	Centre Seine
23500	Amber Auto	52300	Ste. Anne Sundries
31700	C. Romantanis	55300	Original Mr. J's Outdoor BBQ
31900	Caisse Groupe Financier		

### 4. Commercial pick-up once/wk plus resident:

Year	2014	2015	2016
6 - Commercial once plus resident	\$399.00	\$407.00	\$415.00

<u>Roll No.</u>	<u>Name</u>	<u>Roll No.</u>	<u>Name</u>
23000	V. Gorham	44100	D. Gregoire
31600	R. Prairie	48600	D. Fraser
36100	C. Brunner	48900	D Mondor

### 5. Commercial pick-up twice/wk plus resident:

Year	2014	2015	2016
2 - Commercial twice plus resident	\$625.00	\$638.00	\$651.00

<u>Roll No.</u>	<u>Name</u>
44500	Pro Hardware
53300	Ste. Anne Grocer

	<b>Year</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	
6.	Apartment Block (8 units)	\$113.00	\$115.00	\$118.00	
7.	Duplex (8)	\$334.00	\$341.00	\$348.00	
<b>Commercials with Bins (One pick up per week):</b>					
	<u>Roll No.</u>	<u>Name</u>			
8.	18500	4892250 Manitoba Ltd	\$900.00	\$918.00	\$936.00
9.	20500	River Trail Development	\$8,040.00	\$8,201.00	\$8,365.00
10.	22800	Carmen Ent.	\$900.00	\$918.00	\$936.00
11.	24070	Ste. Anne Coop	\$900.00	\$918.00	\$936.00
12.	27100	Plouffe, Roger & Céleste	\$900.00	\$918.00	\$936.00
13.	35500	Ste. Anne Hospital	\$1,560.00	\$1,591.00	\$1,623.00
14.	36000	Villa Youville	\$3,120.00	\$3,182.00	\$3,246.00
15.	43700	Ste. Anne Autobody	\$900.00	\$918.00	\$936.00
16.	44020	T&T Properties Inc.	\$3,120.00	\$3,182.00	\$3,246.00
17.	47200	3310680 MB Ltd	\$900.00	\$918.00	\$936.00
18.	47300	4508841 MB Association	\$1,560.00	\$1,591.00	\$1,623.00
19.	51100	Pulford Community Serv.	\$1,560.00	\$1,591.00	\$1,623.00
20.	55500	École Pointe-des-Chênes	\$1,560.00	\$1,591.00	\$1,623.00
21.	55600	Ste. Anne School	\$1,800.00	\$1,836.00	\$1,873.00
			\$27,720.00	\$28,273.00	\$28,838.00

### **(E) Estimated Funds Generated by this Special Service Levy**

The per parcel rates are based on volume and number of pick-ups within the Town of Ste. Anne.

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Per Residential Unit - 532	\$90,972.00	\$92,568.00	\$94,164.00
Comm. Once per week - 20	\$4,540.00	\$4,640.00	\$4,740.00
Comm. Twice per week - 7	\$3,178.00	\$3,248.00	\$3,318.00
Comm. Once Plus Resident - 6	\$2,394.00	\$2,442.00	\$2,490.00
Comm. Twice + Res. - 2	\$1,250.00	\$1,276.00	\$1,302.00
Apartments - 8	\$904.00	\$920.00	\$944.00
Duplex- 8	\$2,672.00	\$2,728.00	\$2,784.00
Commercials with Bins	\$27,720.00	\$28,273.00	\$28,838.00
Revenue	\$133,403.00	\$136,095.00	\$138,580.00